



OHSAS 18001

Pour mettre en place un système de management de la santé-sécurité en phase avec son contexte, ses moyens et les risques réels de son activité !

- *Vous souhaitez engager un processus d'amélioration continue de vos performances afin d'éliminer ou réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité.*
- *Vous voulez favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs fonctionnels et opérationnels en matière de santé-sécurité.*
- *Vous souhaitez améliorer et promouvoir votre image à travers une certification.*

FARAL VOUS PROPOSE PLUSIEURS FORMES D'INTERVENTION :

● Etat des lieux

A travers une étude documentaire et des entretiens avec des acteurs clés (Direction, fonction sécurité, services de santé, CHSCT, hiérarchie, personnel), nous recensons les écarts entre la pratique de l'entreprise et les exigences de la norme OHSAS 18001. Une attention particulière sera portée sur l'évaluation des risques, les exigences légales, la formation, le suivi des performances et les actions préventives et correctives mises en œuvre.

A l'issue de cet état des lieux, nous réalisons un document de synthèse que nous restituons à la Direction. Cette restitution est suivie par :

- L'élaboration d'une politique de prévention,
- La définition d'objectifs,
- La planification des actions et moyens à mettre en œuvre.

● Accompagnement à la mise en place d'un système conforme à la norme

Nous animons un séminaire de Direction pour :

- Connaître la définition et les enjeux d'un système de management de la santé-sécurité conforme à la norme OHSAS 18001,
- Définir les conditions de réussite de ce projet : volonté forte de la Direction, implication de tous les acteurs, pilotage interne, moyens, calendrier, etc.,

A l'issue de ce séminaire, un comité de pilotage sera désigné pour organiser et suivre la mise en œuvre du projet.

Nous effectuons ensuite un état des lieux, puis, en fonction des actions planifiées, nous pouvons :

- Animer des réunions de travail régulières avec les acteurs concernés,
- Assurer les formations nécessaires à la conformité à la norme : sensibilisation de l'encadrement et du personnel, réglementation santé-sécurité, outils et méthodes d'analyse, visites de prévention, etc.,
- Former des auditeurs internes,
- Valider les étapes clés du projet avec le comité de pilotage.

● **Audit à blanc**

Un consultant FARAL, qui n'est pas intervenu dans le projet, réalise :

- Un audit terrain de la pratique et du système,
- Un compte-rendu précis des écarts, complété, sur demande, d'axes d'amélioration.

